SAPEURS POMPIERS MARTINIQUE

ARRETE N° 2026 - 538

PORTANT LISTE ELECTORALE EN VUE DE L'ELECTION DU 10 DECEMBRE 2026 DES REPRESENTANTS DES OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DE CATEGORIE B

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la fonction publique ;

VU le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux Commissions Administratives Paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics notamment les articles 43 à 47 ;

VU l'arrêté ministériel du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique au 10 décembre 2026 et la circulaire d'application de la direction générale des collectivités territoriales du 28 avril 2026 relative à l'organisation des élections professionnelles des instances représentatives du personnel de la fonction publique territoriale prévues le 10 décembre 2026 ;

VU l'arrêté n° 2026 – 056 du 3 mars 2026 fixant les modalités d'organisation du vote électronique par internet des élections professionnelles 2026 relatives au renouvellement des représentants des personnels au sein des instances de dialogue social du service d'incendie et de secours ;

Considérant que sont électeurs pour l'élection des représentants du personnel au sein d'une commission administrative paritaire dans la fonction publique territoriale les fonctionnaires titulaires à temps complet ou à temps non complet en position d'activité, de détachement ou de congé parental dont le grade ou l'emploi est classé dans la catégorie représentée par la commission. Les agents détachés pour stage ne sont électeurs que dans le grade où ils sont titulaires ;

Considérant que les fonctionnaires en position de détachement sont électeurs à la fois au titre de leur situation d'origine et au titre de leur situation d'accueil, sauf si la même commission reste compétente dans les deux cas ;

SUR proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ;

SAPEURS POMPIERS MARTINIQUE

ARRETE

ARTICLE 1 : La liste électorale en vue de l'élection du jeudi 10 décembre 2026 pour le renouvellement des représentants des officiers de sapeurs-pompiers professionnels à la Commission Administrative Paritaire de catégorie B du Service d'Incendie et de Secours de Martinique est constituée des Vingt-huit (28) noms figurant dans l'annexe jointe.

ARTICLE 2 : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fait l'objet d'une publicité dans les locaux du Service d'Incendie et de Secours.

ARTICLE 3 : Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Martinique peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
En application à l'article R.414-6 du code de la justice administrative la juridiction peut être saisie par voie électronique au moyen de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

Fort-de-France, le 25 SEP. 2026

Le Président du Conseil d'Administration
du Service d'Incendie et de Secours

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS MARTINIQUE

Jean-Claude ECANVIL

05 96 59 05 81

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MARTINIQUE
4, RUE JACQUES CAZOTTE - BP 522
97206 FORT-DE-FRANCE CÉDEX

SAPEURS POMPIERS MARTINIQUE

ELECTIONS DU 10 DECEMBRE 2026

DES REPRESENTANTS DES OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DE CATEGORIE B

LISTE DES ELECTEURS

N°	NOM	PRENOM	GRADE
1	AGRICOLE	Roméo	Lieutenant 1ère classe de sapeurs-pompiers professionnels
2	BABIN	Bruno	Lieutenant 1ère classe de sapeurs-pompiers professionnels
3	BELFROY	Jérémie	Lieutenant 1ère classe de sapeurs-pompiers professionnels
4	BLAISEMONT	Olivier	Lieutenant 1ère classe de sapeurs-pompiers professionnels
5	CAVELY	Mickael	Lieutenant 2ème classe de sapeurs-pompiers professionnels
6	CRETINOIR	Bertrand	Lieutenant 2ème classe de sapeurs-pompiers professionnels
7	DAVIDAS	Tony	Lieutenant 2ème classe de sapeurs-pompiers professionnels
8	DE PERCIN	Jean-Philippe	Lieutenant 2ème classe de sapeurs-pompiers professionnels
9	DELLEVI-RHINAN	Christina	Lieutenant 2ème classe de sapeurs-pompiers professionnels
10	FONSAT	Jérôme	Lieutenant 1ère classe de sapeurs-pompiers professionnels
11	HYAT-TAYE	Roland	Lieutenant hors classe de sapeurs-pompiers professionnels
12	JOVINE	Laure	Lieutenant hors classe de sapeurs-pompiers professionnels
13	LEOPOLD	Steve	Lieutenant 1ère classe de sapeurs-pompiers professionnels
14	MANIN	Carine	Lieutenant 1ère classe de sapeurs-pompiers professionnels
15	MARCE	Marc-Michel	Lieutenant 2ème classe de sapeurs-pompiers professionnels
16	MARY	Laurent	Lieutenant 1ère classe de sapeurs-pompiers professionnels
17	MERT	Yveline	Lieutenant 2ème classe de sapeurs-pompiers professionnels

05 96 59 05 81

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MARTINIQUE
4, RUE JACQUES CAZOTTE - BP 522
97206 FORT-DE-FRANCE CÉDEX

N°	NOM	PRENOM	GRADE
18	MINOTON	Antoine	Lieutenant 1ère classe de sapeurs-pompiers professionnels
19	NESTORINE	Noël	Lieutenant 2ème classe de sapeurs-pompiers professionnels
20	NORCA	Steeve	Lieutenant 2ème classe de sapeurs-pompiers professionnels
21	OZONNE	Véronique	Lieutenant 1ère classe de sapeurs-pompiers professionnels
22	REGINA-DARROUX	Frédéric	Lieutenant 2ème classe de sapeurs-pompiers professionnels
23	RIBAC	Gerald	Lieutenant 2ème classe de sapeurs-pompiers professionnels
24	SUEDILE	Stéphane	Lieutenant 1ère classe de sapeurs-pompiers professionnels
25	SUEZ-PANAMA	Serge	Lieutenant 2ème classe de sapeurs-pompiers professionnels
26	TOURBILLON	Hugues	Lieutenant 2ème classe de sapeurs-pompiers professionnels
27	VANDESTOC	David	Lieutenant 2ème classe de sapeurs-pompiers professionnels
28	VOUNZI	David	Lieutenant 2ème classe de sapeurs-pompiers professionnels

Arrêté la présente liste à Vingt-huit (28) personnes.

Fort-de-France, le 25 SEP. 2026

Le Président du Conseil d'Administration
du Service d'Incendie et de Secours

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS * MARTINIQUE * RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Jean-Claude ECANVIL

05 96 59 05 81

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MARTINIQUE
4, RUE JACQUES CAZOTTE - BP 522
97206 FORT-DE-FRANCE CÉDEX